

Toutefois, le précédent qui m'a le plus inquiété et qui présentait une certaine note historique, car l'affaire remonte à 1962, année où le ministre, à l'époque député d'Eglinton, et d'autres de son entourage auquel j'étais vaguement lié, avait lui-même, avec manifestement un peu plus d'innocence, fait la même chose que le ministre des Finances hier soir. Je croyais que le vice-premier ministre et ministre des Finances allait nous rappeler cet incident avec un peu plus d'insistance mais en l'occurrence une motion des voix et moyens prévoyait un débat de huit jours.

Cette discussion touche tous les députés, pas seulement ceux des premières banquettes. Franchement, je me souciais fort peu de savoir si je parlais de l'adresse ou du débat sur le budget. En toute sincérité puisqu'il s'agit d'un budget frauduleusement introduit par le ministre hier soir, nous n'aurons pas droit à un exposé budgétaire du ministre et les députés de l'arrière-ban ne pourront pas participer à une discussion du budget avant l'automne prochain, peut-être. Mon whip doit maintenant chercher à nous donner une occasion de participer à un débat sur l'adresse et un débat sur le budget à la fois. Peu m'importe ce que dit le Règlement.

Votre Honneur, je crains que le ministre n'ait malheureusement pas siégé assez longtemps du côté de l'opposition pour reconnaître que les députés de l'opposition, surtout ceux de l'arrière-ban et même ceux siégeant du côté du gouvernement ont très peu d'occasions de participer. Les honorables députés ici présents, y compris celui de Winnipeg-Nord-Centre qui s'intéressent à certaines questions sans faire nécessairement de grands discours à l'intention des mandants de circonscription ont signalé que des députés de l'arrière-ban ont très peu d'occasions de participer aux discussions, de prendre la parole et d'exposer la situation de leur circonscription.

Voilà ce qui rend l'action du ministre des Finances plus répréhensible car il introduit en fraude ce budget au moment du débat sur l'Adresse alors que les députés, surtout ceux du côté du gouvernement, s'intéressent à la question très importante du vote du 20 mai prochain. C'est encore plus malheureux. Nous allons maintenant troubler le débat sur l'adresse par une discussion sur le budget au moment où une des questions les plus importantes pour le pays, celle qui fera l'objet d'un vote au Québec, retient certainement l'attention des députés. La situation tourne maintenant au ridicule: certains députés se lèvent pour parler de questions importantes telles que la souveraineté-association et les nouveaux députés veulent prononcer leur discours habituel portant sur leur circonscription; ils y ont droit et il faudrait leur permettre de parler au nom de leurs commettants en tant que nouveaux députés au lieu de leur demander de s'intéresser immédiatement à des mesures budgétaires.

L'honorable député du Yukon (M. Nielsen) a dressé tout à l'heure une liste de questions que nous n'aurons pas l'occasion de discuter. J'aimerais poursuivre plus avant, madame le Président. Les députés d'en face, lorsqu'ils siégeaient de ce côté le 13 décembre dernier, ont non seulement eu la chance de participer à un débat, mais aussi l'occasion de voter sur appel nominal. Je ne suis certes pas satisfait du résultat de ce vote.

Hier soir, le ministre a présenté subrepticement son quasi-budget en se dissimulant sous les jupes de Sa Majesté. Cette dernière célébrait son anniversaire il y a quelques jours et le ministre, à lui seul, s'est en fait arrogé les pouvoirs de la

Couronne en se cachant sous ses robes pour faire passer un exposé budgétaire.

Des voix: C'est honteux.

M. Nowlan: Je sais que le ministre aime porter le kilt, mais je ne m'étais pas rendu compte que ses affinités l'amèneraient à prononcer clandestinement un discours du budget sous la protection de la Couronne. C'est ce qu'il a fait, madame le Président.

Dans un sens, je vais au-delà des arguments de l'honorable député du Yukon. J'ai presque terminé, madame le Président. J'essaie de faire comprendre ici que les députés des premières banquettes de l'un et l'autre côté ne sont pas les seuls en cause. Il y a de simples députés de l'autre côté qui, j'en suis certain, voulaient peut-être parler aujourd'hui du référendum du Québec. Ils ont été empêchés de le faire à cause de cette discussion sur un légitime rappel au règlement, quelle que soit notre décision, Votre Honneur.

Je sais aussi qu'il y a des députés ici qui voulaient prononcer des discours sur leur propre circonscription, mais qui ne peuvent le faire. Même s'ils avaient pu, on les aurait peut-être devancés et ils auraient été forcés de répondre à ce pseudo-discours sur le budget.

C'est ce qui se produit ici, madame le Président. C'est plus qu'un simple débat. Les députés d'en face ont eu la chance de voter à la majorité des voix. J'aimerais bien les voir voter sur certaines des propositions de ce document. J'aimerais bien voir des députés de la région de l'Atlantique voter la résiliation de «contrats fiscaux» pour la région de l'Atlantique. J'aimerais bien qu'un député de n'importe quelle circonscription ose faire face à un vote à la majorité des voix sur l'imposition des gains en capital, en d'autres termes sur les régimes de retraite des agriculteurs qui ont construit notre pays. Voilà encore une chose qui s'est produite, madame le Président. Les députés n'ont pas la possibilité de se lever et d'exprimer leurs suffrages en faveur d'une opinion exprimée au cours d'un scrutin budgétaire.

En fin de compte, j'estime que nous revoilà au point de départ. Le député du Yukon a évoqué Alice au pays des merveilles à propos de ce qui se passe ici. Je pense que vous étiez ici hier soir, madame le Président. Le député de Winnipeg-Nord-Centre a bien dit que cela n'a pas été le plus beau moment du Parlement. Si Alice avait été ici, elle n'aurait pas compris ce qui s'est passé. La sonnerie a retenti d'un bout à l'autre du pays pendant trois quarts d'heure, puis les députés se sont attelés résolument au scrutin. Résultat, 148 contre un.

Comme cela témoigne de l'archaïsme de certains points du règlement et de certains de nos usages! Sous l'œil inquisiteur de la télévision, les numéros de ce genre vont nous tourner en ridicule si nous ne modifions pas certains articles, en fonction non pas de la télévision mais de la nécessité d'agir plus raisonnablement.

Que demande la résolution de mon leader? Est-ce qu'elle demande une énormité, est-ce qu'elle fustige le vice-premier ministre et ministre des Finances, est-ce qu'elle lui donne certains des qualificatifs qu'on pourrait lui attacher, comme la souris Miquette par exemple? Je ne vais pas me lancer dans la guerre des épithètes. Tout ce que la motion dit, c'est qu'il y a un motif *a priori* et je pense très sincèrement que si nous avons pris tout ce temps, c'est pour en convaincre Votre Honneur.